

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?article700>



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Le contrat

- BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES
 - Ressources vidéos
- ressources vidéo et audio classées par notions
 - L'Etat
 -



Date de mise en ligne : samedi 9 décembre 2017

Copyright © La philosophie dans l'Académie de Créteil - Tous droits
réservés

LA CONTRACTUALISATION DE LA SOCIÉTÉ

Conférence du 22 février 2000 par Alain Supiot.

L'idée s'est affirmée en Occident depuis deux siècles que le contrat serait l'aboutissement indépassable d'un progrès historique arrachant l'Homme aux sujétions des statuts pour le faire accéder à la liberté. Un mouvement irrésistible nous conduirait à un monde où chaque individu ne porterait pas d'autres chaînes que celles qu'il se fixe à lui-même. Mais le contrat n'est pas cet universel abstrait qu'on se plaît à imaginer : sa signification varie selon les cultures, les époques, et les contextes juridiques.

Le contrat n'est pas davantage cette pure relation binaire entre personnes égales, à quoi on croit pouvoir le réduire : il implique une foi commune en un Garant des pactes. Dès lors la contractualisation de la société ne signifie certainement pas une libération totale des individus. Elle est plutôt le symptôme du déclin des États et d'une « reféodalisation » du lien social.

LE CONTRAT SOCIAL

Les essentiels : La philo par les mots - Le contrat social

Equipe technique :

Directeur de la production : Christophe Porlier, Réalisation : Pascal Grzywacz, Image : Sébastien Boudin, Son : Xavier comméat

ENS Lyon